

NOTE DE PRESSE

Vœux à la presse Les grands projets de l'année 2026

Lundi 26 janvier, Sébastien Vincini, président du Conseil départemental de la Haute-Garonne, a présenté ses voeux à la presse. Il a rappelé les grands projets de l'année 2026.

Éducation

Le Conseil départemental poursuit des investissements forts pour construire, réhabiliter, agrandir les collèges en Haute-Garonne, afin de garantir les meilleures conditions de travail aux élèves et aux personnels.

- **Lancement des travaux de deux nouveaux collèges à Aucamville et Plaisance-du-Touch pour une ouverture à la rentrée 2027**

Ces deux établissements auront une capacité de 720 élèves chacun. Le collège d'Aucamville sera situé rue des Écoles et le collège de Plaisance-du-Touch, au sud du plateau de la Ménude. Les projets sont conçus pour limiter l'impact de leur construction sur l'environnement, proposer des bâtiments performants énergétiquement et permettre le confort d'été des élèves et des équipes éducatives, sans recourir à la climatisation. Ces deux projets ont reçu la Médaille d'Or Bâtiment Durable Occitanie.

- **Lancement des études pour les rénovations énergétiques des collèges Bellevue à Toulouse et Robert Roger à Rieumes**

- **Démarrage d'une nouvelle phase de la restauration du collège Pierre de Fermat, classé monument historique, avec la rénovation de la façade rue Gambetta**

Chiffres clés :

- 102 collèges publics / 69 000 collégiens en 2025-2026
- 10 nouveaux collèges livrés, 3 reconstruits et 5 réhabilités ou agrandis entre 2015 et 2027
- Objectif neutralité carbone des bâtiments publics en 2035
- 100 % des repas fait-maison, local et bio dans les cantines en 2028

Bifurcation écologique

En juin 2025, l'Assemblée départementale a adopté la « Feuille de route bifurcation écologique pour la Haute-Garonne 2025-2030 ». L'ensemble des politiques publiques du Département sont concernées par cette bifurcation pour faire face au mur du réchauffement climatique.

• Installation du Conseil scientifique en juin 2026

Composé d'une dizaine de scientifiques volontaires et indépendants grâce au partenariat tissé avec la COMUE (Communauté d'universités et établissements) de Toulouse et avec l'ATECOPOL (Atelier d'ECologie POLitique), le Conseil scientifique aura pour mission :

- d'éclairer et fonder la décision publique sur la base des dernières connaissances scientifiques ;
- de défendre, promouvoir et diffuser la culture scientifique face à la montée de la défiance vis-à-vis du fait scientifique, et au risque croissant de désinformation ;
- de renforcer les interactions sciences société pour un débat démocratique lucide et éclairé.

• Nouveaux tronçons de Réseau Express Vélo et aires de covoitage mises en service

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne est pilote sur l'aménagement cyclable et les aires de covoitage hors métropole toulousaine.

9,5 km de Réseaux Express vélo réalisés en 2026 pour un budget de 12,5 M€ :

- réalisation de près d'1 km sur le Réseau Express 4, à Pins-Justaret et Pinsaguel,
- poursuite des travaux du REV 3 à Portet-sur-Garonne, Roques et Muret.

7 nouvelles aires de covoitages mises en service :

- Lespитеau pour 10 places,
- Bessières à côté de la nouvelle déviation de "Buzet sur Tarn" pour 20 places,
- La Magdeleine-sur-Tarn pour 27 places,
- Saint-Paul-sur-Save pour 21 places,
- Pechbonnieu pour 21 places,
- Bagnères-de-Luchon pour 26 places,
- Fonsorbes pour 25 places.

Aussi, fin 2026, le Département de la Haute-Garonne aura mis en place **70 aires de covoitage pour 1 915 places et un budget total de 7 169 766 M€.**

Chiffres clés :

- Objectif : 140 km de REV
- Objectif : 3 000 places de covoitage

Les grandes infrastructures routières

Alors que la Haute-Garonne accueille 18 000 nouveaux habitants par an, le Conseil départemental reste mobilisé, aux côtés des acteurs du territoire, pour répondre aux besoins des Haut-Garonnaises et des Haut-Garonnais, notamment en matière de déplacements.

• Lancement à l'automne de la construction d'un nouveau pont à Mirepoix-sur-Tarn

- Construction du nouveau pont et aménagement des abords, côté Mirepoix-sur-Tarn et côté Bessières.
- Projet d'un pont « bi-poutre mixte » retenu en 2022 en concertation avec les élus locaux et habitants de Mirepoix-sur-Tarn et de Bessières

- Budget : 16 M€

- Mise en service prévue : printemps 2028

• **Mise en service de la déviation de Bessières**

- Nouvelle route départementale à 2 voies sur 3,2 km qui contournera le centre-ville de Bessières et suivra le tracé de l'ancienne voie ferrée

- Chantier lancé en septembre 2024, pour une durée de 2 ans

- Budget : 12 M€

- Mise en service prévue : octobre 2026

• **Mise en service du pont de fer de Lacroix-Falgarde**

- Transformation du pont de fer de Lacroix-Falgarde en passerelle piétons-cycles

- Budget total : 3 M€ dont 1,4 M€ financé par le Département aux côtés des autres financeurs (État, le Sicoval, le Muretain Agglo et les communes de Lacroix-Falgarde, Pins-Justaret et Pinsaguel)

- Mise en service prévue : septembre 2026

• **Mise en service de l'aménagement de la RD74 entre Le Vernet et Lagardelle-sur-Lèze**

- Début des travaux : réalisation de trottoirs et d'une piste cyclable

- Budget : 2,88 M€

- Mise en service prévue : mai 2026

DÉMARRAGE DES TRAVAUX AUX GORGES DE LA SAVE SUR UN PREMIER TRONÇON

Les travaux de sécurisation des Gorges de la Save ont débuté le lundi 19 janvier sur un premier tronçon d'une longueur de 661 m.

Ces travaux consistent à protéger la voie des risques de chutes de pierre, d'arbres et des glissements de terrain. Les roches fragilisées seront enlevées des talus et des falaises, les zones altérées confortées et des grillages et des filets de placage seront posés.

Les travaux dureront 2 mois pour une réouverture de ce premier tronçon au printemps 2026 pour les piétons et les vélos. Au-delà de son expertise technique, le Conseil départemental mobilise 260 000 euros pour réaliser ces travaux.

Pour rappel, le Département avait été contraint de suspendre l'accès aux Gorges de la Save pour des raisons impérieuses de sécurité : d'importants risques de chutes de pierres, de blocs, d'arbres et des glissements de terrains étant identifiés sur l'ensemble du secteur géographique concerné (2,3 km). Ces risques engagent la responsabilité du Conseil départemental et des communes qui sont dans l'obligation de protéger les personnes empruntant les Gorges. Les études de sécurisation des autres zones se poursuivent.

La priorité du Département reste de trouver les meilleures adaptations possibles pour valoriser ce site remarquable.

Culture

Malgré un contexte budgétaire contraint, le Département a décidé de maintenir tous ses événements culturels et son soutien aux acteurs culturels haut-garonnais en 2026.

- **2 festivals départementaux en 2026 :**

- 7^{ème} édition de la Semaine des Cultures urbaines, du 26 au 31 mai 2026
- 28^{ème} édition du festival 31 Notes d'été, du 1^{er} au 29 août 2026

- **Lancement du chantier de réhabilitation et de restructuration du siège des Archives départementales à Toulouse (11 et 14 boulevard Griffoul Dorval)**

Restructuration des espaces en rez-de-chaussée du bâtiment historique, construction d'un nouveau bâtiment de 8 étages (espaces dédiés pour l'accueil de nouveaux publics et expositions), réaménagement des espaces extérieurs et création d'un parvis, réalisation d'un parking personnels et visiteurs.

- **Automne 2026 : démarrage du chantier d'extension du site de conservation de la Cinémathèque de Toulouse à Balma**

Menés par le Conseil départemental, propriétaire et maître d'ouvrage sur le site, les travaux prévoient l'extension des espaces de conservation et du bâti ainsi que la création d'un nouvel espace de conservation, en vue d'offrir des conditions d'accueil optimales au sein de l'un des plus grands fonds cinématographiques d'Europe.

Chiffres-clés :

- 10 lieux culturel départementaux gratuits
- 3 festivals départementaux (Semaine des Cultures Urbaines, 31 Notes d'été, Jazz sur son 31), dont 2 annuels
- Budget des travaux aux Archives départementales : 25 M€
- Montant des travaux du site de conservation de la Cinémathèque à Balma : 4,5 M€ (co-financé par le Département, le CNC, la Ville de Toulouse et la Région)

CONTACTS PRESSE :

Coralie Bombail : coralie.bombail@cd31.fr / 05 34 33 30 42 - 07 77 70 22 27

Ariane Mélazzini-Déjean : ariane.melazzini@cd31.fr / 05 34 33 30 32 - 07 85 72 94 74

Fabienne Pascaud : fabienne.pascaud@cd31.fr / 05 34 33 30 65 - 06 47 74 60 58